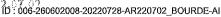
Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le





LA TRINITÉ

De Monsieur le Maire de La Trinité Président du C.C.A.S de La Trinité

ARRETE N° RH

Portant délégation de signature à Madame Carole BOURDELLES - Attaché -8<sup>ème</sup> échelon - Titulaire

Ladislas POLSKI, Maire de LA TRINITE, Président du C.C.A.S,

VU les articles, L.2122-19, R.2122-8, R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au maire le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à certains agents territoriaux,

VU l'article R123-23 du code de l'Action Sociale et de la famille,

Considérant que Madame Carole BOURDELLES - Attaché - 8ème échelon - Titulaire exerce les fonctions de Cheffe du service finances et commande publique,

## ARRETE

<u>ARTICLE I.</u>: Madame Carole BOURDELLÈS – Attaché – 8<sup>ème</sup> échelon – Titulaire, Cheffe du service finances et commande publique,

Reçoit délégation de signature pour :

- Dépenses de fonctionnement jusqu'à 2500€
- Devis et bons de commande

ARTICLE II: Les actes signés au titre de l'article 1er devront porter les, nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

ARTICLE III: Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Madame Carole BOURDELLES, au poste la justifiant. Madame Carole BOURDELLES, ne pourra en aucun cas subdéléguer sa signature.

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes du C.C.A.S de La Trinité, transmis à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Trésorier, publié, affiché et notifié à l'intéressée.

Spécimen de signature

Madame Carole BOURDELLES

Fait à La Trinité, le 21 juillet 2022

Le Maire,

Président du C.C.A.S,

Ladislas POLSKI

La présente décisión peut lafre l'objet d'un reçours contentieux devant le Tribtinal Administratif de Nice dans un défai de deux mois à compter de 52 notification ou de sa publication, soit par voie postaté : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nico, soit par voie électronique à partic de l'application internet "Télérécours citoyens" accessible par le site de téléprocédures <u>into://xyxiv.telerecours.fr/.</u>

Notilié à l'intéressée le

Signature de l'agent